

## presto Zinc-Alu-Spray

N° comm. : 795664

### Fiche Technique



Le pulvérisateur zinc-alu pour les pièces et surfaces galvanisées qui ont été endommagées par le soudage, le ponçage, le forage, le transport, etc., et qui doivent être réparées ou adaptées à la bonne nuance de couleur. Constitue également une excellente protection contre la corrosion pour les surfaces métalliques et les métaux ferreux blancs. Ne convient que partiellement à l'aluminium.

#### Qualité & propriétés

- Protection contre la rouille
- Résistant à la chaleur jusqu'à 300 °C
- Bon débit
- Peut être recouvert de laques acryliques, synthétiques et nitro-combi à séchage à l'air libre
- Résistant aux variations de température

#### Données physiques & chimiques

- Base: Résine spéciale
- Nom de la couleur: argent-métallique
- Odeur: Caractéristique
- Efficacité: 400 ML – 1.5 m<sup>2</sup>
- Sec au toucher: 60 min
- Sec hors poussière: 15 min
- Totalement sec: 12 h
- Température de fonctionnement minimale: 10 °C
- Température de fonctionnement maximale: 30 °C
- Pression de vapeur: 4000/20 bar
- Point d'inflammabilité: n.a.
- Stabilité de stockage: 10 y
- Contenu: 400 ML

#### Mode d'emploi

- La surface doit être propre, sèche et exempte de graisse.
- Agiter le bidon pendant 2 minutes avant utilisation.
- Faire un test de pulvérisation à un endroit invisible.
- Appliquer plusieurs couches.
- Distance de pulvérisation d'environ 25 cm.
- Après séchage (environ 24 heures), l'apprêt et la couche de finition peuvent être appliqués.
- Il n'est pas recommandé de recouvrir avec d'autres laques.

#### Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

#### Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que « déchets spéciaux ».

#### Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS 200 et TRG 300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

Pour toute autre question technique, appelez notre ligne d'assistance téléphonique au +49 (0) 62 66 75-266 du lundi au jeudi de 9 h à 15 h ou le vendredi jusqu'à 12 h.

À compter du Mai 18, 2022 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.

